



CICR

Janvier 2021

**LOG/ABI22/00009 : TERMES DE RÉFÉRENCE
POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE POUR LE
PROGRAMME DU CICR LIÉ À LA TRANSHUMANCE
AU NIGER**

Date et heure de fermeture : Jeudi le 28 février 2022 à 23H59 GMT.

Validité de l'offre : 03 mois

Merci d'accuser réception de cet appel d'offre à l'adresse alc_logtender_services@icrc.org

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE POUR UN PROGRAMME DU CICR LIÉ À LA TRANSHUMANCE AU NIGER

EcoSec NIGER
Zones de Tahoua et Diffa, République du Niger

1. Contexte, évolution et justification

Au Niger, comme dans tous les pays du Sahel, le pastoralisme fait face à des défis majeurs liés aux effets conjugués de la restriction de mobilité, des changements environnementaux et climatiques, des conflits et des mauvaises pratiques aux conséquences dramatiques pour les populations affectées. La transhumance transfrontalière (pratique séculaire) caractérise le pastoralisme dans toute l'Afrique au sud du Sahara et elle permet l'occupation, sur un temps limité, des pâturages ce qui assure leur régénération, la diversification des espèces, leur assainissement, la réduction des risques de feux de végétation et a fortiori la fertilité des sols. De même, La transhumance interne reste cruciale pour la majorité des éleveurs nigériens comme stratégie efficace d'adaptation aux aléas climatiques avec des animaux adaptés et résistants. Elle est aussi un système équilibré d'exploitation opportuniste des ressources pastorales face aux déficits en fourrages et en eau provoquant des crises saisonnières et récurrentes. Malheureusement, celles-ci sont dangereusement menacées.

Ces pratiques traditionnelles sont actuellement fortement perturbées par la persistance de conflits armés ainsi qu'une insécurité résiduelle entre les éleveurs et les agriculteurs. Les pressions négatives dues à la présence de GANES qui écumant les grandes aires de pâturage où ils perçoivent impunément des taxes de passage (la Zakat) sur les couloirs de transhumance et pâturages augmentent encore cette insécurité. On constate une occupation de plus en plus forte d'espaces restreints qui est une conséquence de l'augmentation des superficies agricoles et de développement structurel (routes, urbanisation, infrastructures minières, etc.).

Pour les éleveurs, ces réalités constituent des actes discriminatoires à leur encontre et le manque de représentativité politique dans le système étatique, les laisse le plus souvent sans recours face aux conflits et tensions grandissantes avec les responsables des collectivités territoriales.

2. Logique du programme Transhumance de la délégation du CICR au Niger

Pour le CICR, on retrouve la justification d'intervenir afin de répondre avant tout mais pas seulement à la vulnérabilité accrue des éleveurs, essentiellement des groupes Peulhs et Touaregs, victimes des effets combinés et renforcés de la crise du pastoralisme et de la crise sécuritaire. Une approche intégrée tant technique (renforcement des capacités, amélioration de l'accès aux ressources et infrastructures prévention et adaptation au changement climatique) que de prévention par un dialogue social rétabli au sein des éleveurs et avec les agriculteurs générera un meilleur climat de justice et de respect des droits de chacun à travers des acteurs étatiques, de la société civile ou de représentants de populations cibles.

Autour du Nexus, le CICR abordera les questions de résilience, d'impact humanitaire durable ou même des Objectifs de Développement Durable (ODD) en réponse aux causes structurelles et fonctionnelles des conflits émergents entre les éleveurs et les agriculteurs. Le mandat du CICR lui permet d'intervenir dans ce type de conflits qualifiables d'autres situations de violence (OSV). Cette intervention sera une occasion de travailler en partenariat avec d'autres acteurs actifs dans la résolution des conflits et la promotion/construction de la paix.

L'objectif général est d'apporter des réponses simples, durables et intégrées à l'échelle communautaire pour atténuer les conséquences des conflits entre éleveurs et agriculteurs et, dans la mesure du possible, aider à les prévenir de manière opportuniste ou indirecte. Les réponses se feront à travers des mécanismes et des actions concrètes qui favorisent l'intégration et la cohésion sociale entre les communautés ainsi que le renforcement des capacités locales. L'approche proposée de « Protection à base communautaire » est centrée sur les communautés et vise à établir avec elles quelles sont leurs menaces, comment ces communautés peuvent y répondre avec leurs propres moyens et quelle assistance du CICR est nécessaire pour les accompagner.

Ci-dessous, on énonce les domaines potentiels d'interventions. La participation de la Croix Rouge du Niger ainsi que divers acteurs du domaine de l'élevage pastoral sera importante pour les zones aux accès plus difficiles mais aussi comme relais avec les communautés. Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée ou amendée en fonction de l'évaluation qui sera faite (analyse de données secondaires, interviews et visites in situ). Il s'agit notamment de :

- **L'amélioration du système de suivi de la santé et production animales** : déjà mise en place, elle permet le renforcement des capacités des auxiliaires d'élevage ainsi que les campagnes de vaccination ;
- **Le renforcement des capacités locales par l'information /sensibilisation/formation** sur les textes et droit législatifs sur la transhumance en vigueur ainsi que sur les Systèmes d'Alertes Préoces (SAP). Les rôles du Comité National de la Transhumance, des Comités Régionaux de la Transhumance, les associations professionnelles liées à l'élevage, des coopératives locales et des organisations faîtières comme le ROPEN seront renforcés et cela en collaboration avec les autorités administratives concernées.
- **L'amélioration de la culture des plantes fourragères pluviales et irriguées** se fera au niveau local à travers les groupements et associations d'agriculteurs sédentaires soutenus par des formations sur les pratiques culturales et les modes de gestion associatives, des donations en matériel aratoire et semences améliorées ;
- **L'amélioration du maillage et la répartition des points d'eau** par le développement de l'hydraulique pastorale tant le long des couloirs que sur des zones de pâturage potentiel et ce par prises de décisions consensuelles entre toutes les parties prenantes ;
- **La sécurisation des aires de pâturages** se fera par la réalisation des bandes pare-feux basée sur le système du « travail contre argent ». Elle peut aussi être conjuguée au ramassage, stockage et commercialisation de la paille ;
- **La réhabilitation/réorganisation des couloirs de transhumance** se fera à travers des concertations participatives impliquant tous les acteurs, le traçage et le balisage des couloirs de passage des animaux seront réorganisés et réhabilités de manière à mieux s'adapter à l'environnement et être moins nocifs aux écosystèmes déjà appauvris ;
- **Le développement d'Activités Génératrices de Revenus et/ou de Chaînes de Valeur liées à l'élevage** comme alternative au pastoralisme intégral surtout pour les jeunes mais aussi certains sédentaires (agriculteurs). La promotion de nouvelles activités liées à l'élevage offrira des opportunités économiques tendant à les rendre plus autonomes avec de meilleures perspectives d'avenir. La connaissance et le renforcement de Coopératives d'Éleveurs sera un axe privilégié pour des activités pérennes menées en communauté.

L'approche « Protection à Base communautaire » du CICR sera en outre basée sur les principes suivants :

- Les questions foncières et d'accès aux ressources naturelles devront être particulièrement observées afin d'éviter la marginalisation de certaines communautés vulnérables et augmenter les conflits (do no harm principle). Cette question est particulièrement sensible et liée aux différents éléments du cadre juridique, y compris le droit coutumier.
- Les activités permettant une alternative économique pour appuyer les associations/groupements de jeunes, de femmes et autres entreprises au sein de la communauté afin de

répondre aux besoins du marché en mettant les activités de production, de transformation et de commercialisation en adéquation avec les demandes des consommateurs.

- Des partenariats, outre celui avec la CRN, avec des institutions locales, régionales ou internationales (ONG, réseau d'éleveurs, centre de recherche/académique, etc.) seront développés dans différents buts possibles : mobilisation de partenaires locaux pour la mise en œuvre et le suivi ; permettront de partager l'expertise locale et les bonnes pratiques déjà présentes au Niger ou dans la région ; apport méthodologique, technique ou académique et formations.

3. Portée de l'étude

L'étude permettra de faire une analyse actualisée, circonscrite et détaillée de la problématique sur un site pilote et favoriser la rédaction d'une intervention avec le concours de la communauté, des acteurs étatiques et humanitaires afin d'assurer que les risques de toutes les personnes dans les communautés soient pris en considération. Les recommandations de l'étude guideront le CICR Niger dans les étapes à mener à partir de 2022 afin d'initier un projet pilote pour aboutir à programme plus large 2022-2026. La mission se déroulera au Niger en avril 2022 et les zones géographiques retenues qu'il faudra encore circonscrire sont :

Région de Tahoua : les communes de Konni-Illéla-Tahoua-Kao-Tchintabaraden-nord Tassara-sud Ingall. De Konni à Tahoua, il s'agit de zones agricoles, et de Kao à Sud Ingall, il s'agit de zones pastorales.

Région de Diffa : les communes de Nguigmi (zone de transhumance centrale, en particulier Ndjariwo et Fouldi, qui permet d'avoir aussi un regard sur Toumour car on y trouve aussi des éleveurs qui dépendent de Toumour) et Chétimari (le plus de conflits éleveurs agriculteurs enregistrés).

4. Objectif de l'étude

Cette étude a pour but général d'évaluer l'opportunité et la faisabilité afin de démarrer un programme 2022-2026 et en proposant des éléments pouvant aider à la rédaction d'une fiche pour un projet pilote dans une zone déterminée. Les enseignements du projet pilote viendront amender les résultats de l'étude et orienter le développement de la stratégie et programme 2022-2026.

Les objectifs spécifiques sont :

- 1- Compléter les analyses existantes de la problématique :
 - Consolider l'analyse des besoins en considérant la problématique dans son ensemble (environnement, communautés, conflits, vulnérabilité, etc.) ;
 - Etudier la structuration sociale et l'offre de services des différentes organisations sociales et professionnelles actives dans la zone d'étude (chefferies traditionnelles, organisations professionnelles agricoles, pastorales et minières, organisations féminines d'intérêt économique, y compris les organisations non étatiques d'appui aux communautés à la base et les partis politiques implantés) ;
 - Inclure et faire le lien avec les initiatives et sujets de recherche en cours au CICR.
- 2- Réaliser un état des lieux de la situation socio-foncière, de la sécurisation de l'espace, des acteurs impliqués et des bailleurs de fonds au Niger, notamment :
 - Identifier et analyser tous les acteurs opérationnels déjà existant pour de tel programmes, y.c. les acteurs internationaux, nationaux, la société civile, les réseaux, les coopératives, etc. ;
 - Identifier et analyser les principaux bailleurs de fonds actifs et/ou intéressés par de tels programmes ;
 - Comprendre et analyser le cadre de la politique /stratégie nationale et régionale sur ce thème, faire ressortir les points forts et faiblesse/manques sur :
 - La perception de l'insécurité : (i) généralisé, (ii) grandissant, (iii) en régression ;
 - La perception de la transhumance ;

- La perception de l'insuffisance des services et opportunités économiques : (i) généralisé, (ii) grandissant, (iii) en régression ;
 - Le sentiment d'être protégé contre l'insécurité par les pouvoirs publics : (i) généralisé, (ii) grandissant, (iii) en régression ;
 - Le sentiment de l'impuissance des pouvoirs publics à assurer ses responsabilités sur le territoire : (i) largement partagé, (ii) partagé, (iii) peu partagé ;
- 3- Analyser les textes traitants des différents droits attachés à la propriété et à l'utilisation du foncier avec une mise en évidence du jeu des acteurs dont l'analyse des codes locaux hérités des chefferies traditionnelles et régissant l'utilisation des terres de culture, des terres d'habitation, des cours d'eau, des couloirs de passage des troupeaux d'élevage, des substances minérales.
 - 4- Etablir la matrice de saisonnalité des activités socioculturelles et économiques des terroirs villageois qui ont une incidence sur les conflits fonciers et d'utilisation de l'espace :
 - Saisonnalité des activités pastorales et de transhumance
 - Saisonnalité des activités agricoles pour les principaux produits saisonniers
 - Saisonnalité des activités d'exploitation forestière
 - Saisonnalité des activités d'exploitation artisanale des mines et par type de mine (?)
 - Contribution de chaque famille d'activités aux facteurs de risque et d'insécurité dans la zone étudiée durant chaque saison
 - 5- Classer les conflits selon leur étendue spatiale et temporelle : les conflits assez localisés et les conflits répandus, les conflits passagers et les conflits structurels (répétitifs chaque année presque à la même période) ;
Recueillir la perception des différents groupes d'intérêts sur le lien qu'ils font entre la transhumance et territoire/terroir en termes de bénéfices tirés de la transhumance pour un territoire et ses institutions et de problèmes pour le territoire des points de vue de sa sécurité et de la préservation de ses écosystèmes ;
 - 6- Analyser le niveau de cohésion des communautés ciblées pour coopérer à la prévention des risques majeurs du terroir ;
 - 7- Caractériser les mobilités (cartographie des flux) transfrontalières formelles et non formelles anciennes et actuelles dans chaque Région et identifier les éléments de stratégies pour renforcer la coopération transfrontalière dans le but d'une gestion durable et concertée des écosystèmes en danger ;
 - 8- En fonction de leur importance, classer facteurs locaux qui entretiennent la transhumance (influence ethnique et historique, économie, fiscalité, corruption, clientélisme politique, climat, stratégie de conquête territoriale, etc.) ;
 - 9- Définir l'identité de la délégation et pertinence d'un tel programme (partant d'un projet pilote) :
 - Définir l'adéquation d'un tel programme en confrontant les points précédents avec la capacité d'opérer et les priorités de la délégation et le cadre institutionnel du CICR ;
 - Aider à définir des ambitions réalistes pour la délégation ;
 - Définir quelles sont les ressources et compétences à développer pour atteindre ces ambitions ;
 - Identifier des potentiels et possibilités d'extension de ce programme, notamment avec des propositions innovantes ou disruptives par rapport à l'approche « classique » du CICR ;
 - 10- Développer une stratégie pour la période 2022-2026 avec les éléments suivants :
 - Document de référence pour une phase pilote qui servira de base à la programmation du CICR pour les prochaines années (PFR) ;
 - Ressources, setup RH et structure organisationnelle nécessaire ;
 - Eléments permettant de rédiger une « Proposition du projet pilote » à soumettre par le CICR à des bailleurs de fonds pré-identifiés ;

- Identifier les interlocuteurs clés pour le networking et le positionnement de la délégation sur ce sujet au Niger selon des lignes stratégiques 2022-2026 rédigées.

5. Délivrables

Les livrables attendus sont les suivants :

- Un rapport de synthèse couvrant les objectifs spécifiques ci-dessus 1) à 8) et tout autre élément pertinent observé ou analysé pendant le mandat. Le format et la structure du rapport sont libres. Un « Inception report » sera présenté avant la mission au Niger pour s'accorder sur le format et la structure du rapport qui devra être présenté de façon intelligible, avec les figures nécessaires et des outils pertinents à l'analyse (p.ex. cartes, mapping des acteurs, tableaux, références, analyse SWOT etc.).
- Un brouillon de proposition « détaillée » du projet de la phase pilote (éléments de narratif et budget) à l'intention d'éventuels bailleurs de fond. Une fois rédigée, la proposition sera la propriété du CICR et pourra être ajustée par la suite selon les besoins du CICR.
- Des lignes directrices pour une stratégie programme 2022-2026 développant une vision de la délégation du CICR sur le thème de la transhumance au Niger afin d'accroître son networking et permettre son positionnement sur ce sujet auprès des acteurs d'influence, notamment les bailleurs de fonds représentés au Niger.

6. Le public concerné par les livrables

- Les principaux utilisateurs de la revue sont :
 1. La délégation du Niger, principalement les équipes EcoSec, mais aussi le management, le networking, la Juridique et les autres départements opérationnels et de soutien, qui bénéficieront des conclusions et des recommandations pour la conception, la planification et le suivi d'interventions futures.
 2. Le Hub régional de Dakar qui utilisera les résultats/recommandations pour améliorer encore la connaissance régionale de la transhumance (Niger, Nigeria Mali, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, RCA) et la compréhension en synergie des différentes délégations du contexte de la transhumance au Sahel pour façonner des programmes EcoSec régionaux sur cette thématique.
 3. L'unité EcoSec à Genève qui utilisera les résultats/recommandations pour améliorer encore la connaissance interne et la compréhension du contexte de la transhumance au Sahel (et dans le reste du monde) pour mieux répondre à cette thématique (notamment dans les conflits prolongés).
- Les utilisateurs secondaires sont :
 1. OP Afrique, et OP_DIR GVA, qui peuvent utiliser les résultats pour l'apprentissage institutionnel et la promotion de bonnes pratiques sur la thématique de la transhumance,
 2. Autres Délégations/Régions avec des interventions similaires prévues ou en réflexion.

7. Méthodologie de travail

7.1. Phase d'étude préliminaire qui pourra se faire hors de la délégation (2 semaines) ;

- Revue bibliographique (desk review) sur la transhumance et les conflits en lien avec les acteurs et enjeux locaux, nationaux et internationaux
 - Revue bibliographique (rapports de Ministères, CILSS, Coalition pour le Sahel, AFD, PRAPS, UE, UA, ICG, FAO, IOM, INGOs), articles journalistiques de fonds, études et thèses récentes (Universités, AGRHYMET, etc.);
 - Inventaire de la diversité des situations conflictuelles retenues (accès à l'eau, colonisation des espaces pastoraux, dégâts champêtres, contrôle du foncier, etc.) et des différents modes de résolution (traditionnel, comité d'entente, comité ou commission mixte, administration territoriale, service techniques, force de l'ordre, etc.) ;

- Définition de la zone d'étude : identification de la zone à visiter ;
- Pré-Identification des personnes ressources à rencontrer.
- Réflexion méthodologique
 - Développer les approches en ayant également recourt à la méthode MARP. Utiliser les 5 Guides d'entretien prévus :
 - Analyse de la transhumance (annexes 1 et 2);
 - Autres analyses (annexe 3)
 - Développer d'autres outils d'enquête : inventaires des expériences, études de cas, etc.
- Rédaction d'un « Inception report » avec tous ces points et une proposition de plan pour le déroulement de la mission à valider par les deux parties Ce plan pourra être mis à jour selon les besoins et l'évolution des résultats de la recherche.

7.2 Phase d'étude au Niger basée depuis la délégation et la région de Diffa et Tahoua¹ avec une durée de 4 semaines environ (y.c. une semaine de confinement obligatoire à l'arrivée²). Le consultant international sera soumis aux directives du CICR sur la sécurité. Cette phase inclura un briefing d'arrivée avec la CICR et la mise en action d'un/deux consultant(s) national/aux afin d'assurer les contacts à Niamey et dans les régions de Tahoua et de Diffa, préparer et réaliser les entretiens et visites sur le terrain et organiser la restitution de fin de mission au Niger ;

La durée sur le terrain de Tahoua et de Diffa comprendra :

- a. Les déplacements,
- b. Des entretiens semi structurés (ils seront inclusifs particulièrement avec les),
- c. Des interviews individuels (inclure les médiateurs pastoraux existants),
- d. Des enquêtes sous forme de questionnaires avec informateurs clés.

¹ Le CICR prendra en charge l'hébergement du consultant international

² Les échanges sur l'inception report ou rapport de démarrage ainsi que les contacts pour prises de rendez-vous se feront pendant cette période à Niamey avant le démarrage proprement dit de la mission

7.3 Phase de finalisation des livrables hors de la délégation avec la restitution finale inclus le rapport final (2 semaines)

8. Tâches spécifiques

En utilisant les guides d'entretiens (en annexe) mentionnés pour les évaluations de la transhumance, déterminer la pertinence et la réalisation d'interventions potentielles du CICR assurant l'efficacité, l'impact et la durabilité de ces interventions au Niger de 2022 à 2026.

En utilisant l'approche MARP, examinez la situation en relation avec le conflit de la sécurité et de la mobilité ainsi que des potentialités économiques liées à l'élevage transhumant pour la population affectée.

Identifier les facteurs clés qui influencent (positivement ou négativement) la capacité des transhumants à maintenir leur mobilité et leur résilience.

Évaluer ce que la population affectée fait déjà pour faire face à la situation et si ces stratégies d'adaptation sont positives ou destructrices.

Dresser la carte des principales parties prenantes locales, nationales et internationales (acteurs étatiques, non étatiques et du secteur privé) ayant une influence avec un inventaire des programmes pertinents d'aide aux transhumants existants dans la zone pilote.

Identifier des interventions durables pour répondre aux effets de chaque type de conflits sur (i) chaque groupe social ou socioprofessionnel, sur la communauté dans son ensemble, (ii) les législations en vigueur, (iii) les ressources naturelles et si possible les illustrer au moyen du diagramme de Venn.

Enfin (optionnel), demander à chaque communauté rencontrée de choisir 3 symboles auxquels elle souhaiterait ressembler (aspirations d'évolution ou rêves du futur) et 3 symboles auxquels elle ne souhaite plus ressembler dans les 10 prochaines années et d'argumenter ensuite le choix de ses symboles.

9. Résultats Attendus

Le rapport de la mission ne doit pas dépasser 30 pages et doit comprendre un résumé, les principales conclusions et les recommandations. Les détails techniques de 1) les éléments de la proposition « détaillée » de la phase pilote (narratif et budget) et 2) lignes directrices de la stratégie pour la période 2022-2026 développant une vision de la délégation du CICR sur le thème de la transhumance au Niger doivent être en annexes du rapport avec une liste des informateurs clés rencontrés et le calendrier de travail effectué lors de la mission. Les informations générales ne doivent être incluses que si elles sont directement liées à l'analyse et aux conclusions du rapport. Toutes les informations et données utilisées pour le rapport doivent être correctement enregistrées avec des références claires. Le rapport doit être rédigé en français. L'étude sera étayée par des données pertinentes et avec l'indication de comment celles-ci ont été obtenues. Les recommandations doivent également inclure des détails sur la manière dont elles pourraient être mises en œuvre.

Le rapport doit contenir :

- Une analyse générale et une vue d'ensemble de la transhumance et ses perturbations, des risques liés à la protection, des conflits agri-éleveurs, de l'utilisation des ressources naturelles, de la présence et activités des services décentralisés, des faiblesses et forces de tous les acteurs, des potentialités d'amélioration des moyens de subsistance existants, des risques et des menaces pour ces moyens, des besoins, des méthodes et des pratiques d'adaptation, des pistes pour renforcer la résilience des éleveurs qui auront un impact positif sur les conflits ;

- Des recommandations sur les opportunités et les acteurs locaux qui peuvent améliorer la situation actuelle (et les prévisions futures) dans la zone pilote et des détails sur la mesure dans laquelle les groupes cibles du CICR ont la capacité d'accéder et de bénéficier de ces opportunités pour améliorer leurs moyens de subsistance et renforcer leur résilience pour l'avenir.

- D'autres recommandations sur les interventions potentielles à long terme pour répondre aux besoins, les méthodes de mise en œuvre, les mécanismes de contrôle et de suivi de la délégation ainsi que la stratégie pour susciter l'appropriation locale et les mécanismes de durabilité (stratégie de sortie) compléteront les opportunités. Une ébauche d'étude de gestion des risques avant de se lancer dans la mise en œuvre de telles interventions sera aussi demandée.

10. Durée de l'étude

La durée de l'étude proprement dite est de **maximum 50 jours de travail** (inclus les jours de voyage et confinement au Niger).

Tâches	Date/Durée	Responsable
Contrat, briefing et préparation documents voyage (billet, visa)	Mars 2022	GVA EcoSec avec le support du Coordinateur EcoSec Niger
Démarrage de la revue bibliographique	Deux semaines en mars 2022	Consultant international
Remise du Inception report Break de fin d'année		
Mission au Niger : - Confinement, prise des contacts et préparation avec consultants nationaux - Collecte des données - Consolidation des données, 1 ^{ère} analyse et présentation des conclusions et recommandations à la Délégation du Niger et Genève (visio conférence)	Avril 2022	Consultants International et nationaux, Délégation CICR Niger
Rédaction du rapport (Phase pilote)	Mai 2022	Consultant international
Soumission du rapport de mission avec ses conclusions et recommandation ainsi que les deux propositions demandées	Fin mai 2022	Consultant international

11. Expérience requise

11.1- Le consultant international doit répondre aux critères suivants :

- Expérience antérieure réussie avec les Nations Unies ou une ONG internationale dans des contextes similaires. Une expérience au sein du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est un avantage.
- Une solide compréhension des secours d'urgence, du cadre de la résilience et des moyens de subsistance et de la manière dont les chocs induits par les conflits affectent les populations.
- Une bonne connexion avec le monde académique en charge de recherches sur la problématique du pastoralisme et de la transhumance au Sahel (histoire, aspects socio-anthropologiques et socio-économiques, les codes pastoraux, les conflits, etc.)

- Une expertise reconnue dans les problématiques liées à la transhumance et les perturbations induites par les effets combinés de la mobilité restreintes, les conflits agri-éleveurs et le changement climatique.
- Un diplôme universitaire supérieur dans un domaine connexe et plus de 5 ans d'expérience significative en matière d'évaluation/analyse de contextes similaires et de recherche/travail connexe.
- Expérience démontrée de la recherche qualitative et quantitative appliquée et analyse des situations complexes. Des expériences de la réalisation d'enquêtes de base sont un avantage.
- Excellent français tant parlé qu'écrit et possibilité de faire la présentation de synthèse finale en anglais.
- La maîtrise de logiciels informatiques d'analyse de données est un avantage.

11.2- Le/les consultants national/aux doit/vent répondre aux critères suivants :

- Expérience antérieure réussie avec les Nations Unies, une ONG internationale, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans des contextes similaires.
- Une expertise reconnue dans les problématiques nationales et transfrontalières liées à la transhumance et les perturbations induites par les effets combinés de la mobilité restreintes, les conflits agri-éleveurs et le changement climatique.
- Un diplôme universitaire supérieur dans un domaine connexe et plus de 5 ans d'expérience significative en matière d'évaluation/analyse de contextes similaires.
- Expérience démontrée de la réalisation d'enquêtes de base.
- Maîtrise du français

12. Nationalités non retenues

Nihil

13. Informations complémentaires à fournir dans votre offre

1. INTRODUCTION, motivation, compréhension et courte présentation de l'offre
 2. COMPRÉHENSION DES TDRs
 3. COMMENT ABORDEREZ-VOUS LES PROBLÉMATIQUES CLÉS (METHODOLOGIE ET RESULTATS ATTENDUS) ?
 4. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE
 5. CALENDRIER ET RÉPARTITION DES TÂCHES
 6. BUDGET
 7. AUTRES INFORMATIONS UTILES
- ANNEXE : LES CV DES EXPERTS INTERNATIONAUX ET NATIONAUX